

SR MIREILLE, PRIEURE DE LA COMMUNAUTÉ DES DIACONESSES DE REUILLY (FRANCE)

Au bénéfice du mouvement de l'Esprit

Je remercie la communauté de Taizé et frère Alois de nous donner à voir toute la diversité de la vie religieuse, et au milieu de cette diversité de nous donner à rencontrer ces communautés issues de la Réforme, en Europe et en Afrique. Je ne peux pas ne pas signaler aussi la conjonction de ce colloque avec celui qui vient de se terminer à l'Institut Protestant de Théologie (Église Protestante Unie de France) sur « Protestantisme et vie monastique : vers une nouvelle rencontre ? ». Taizé a ouvert ce chemin, il y a 75 ans. Nous sommes en train de vivre quelque chose d'une nouvelle étape de reconnaissance mutuelle.

UN PEU D'HISTOIRE SAINTE !

Une histoire traversée par les mouvements de l'Esprit-Saint : La communauté des Diaconesses de Reuilly est jumelle de celle de Strasbourg (nées à une année de distance 1841/1842). L'une est insérée dans le protestantisme de la France de l'intérieur, l'autre en Alsace.

Je suis toujours sensible aux périodes de l'histoire et de l'histoire de l'Église en particulier, qui laissent percevoir l'action de l'Esprit Saint dans les besoins de l'Église et dans le temps du monde dans lequel elle est.

Au XIX^e siècle, un grand mouvement de l'Esprit Saint, -que dans les milieux de la Réforme on nomme « Réveil »- traverse l'Église et suscite des formes nouvelles d'engagements, dont les communautés de diaconesses. Dans le milieu du XX^e siècle, un nouveau mouvement spirituel voit la naissance de plusieurs communautés religieuses dans le protestantisme. Le même mouvement traverse les Églises, preuve s'il en est que l'Esprit souffle où il veut, et transcende toutes les frontières grandes ou petites que nous dressons, soi-disant pour nous identifier, nous distinguer.

Pour la communauté des Diaconesses de Reuilly, dès les premiers écrits des fondateurs (le pasteur Antoine Vermeil et Caroline Malvesin), l'orientation est là. Sous la plume d'Antoine Vermeil, on découvre sa propre découverte que l'obéissance à une autorité, vécue en communauté, pourrait devenir un germe fécond pour l'Église. Caroline Malvesin avait pour sa part une grande soif d'une vie consacrée dont elle trouve un écho chez Thérèse d'Avila. Ils retrouvaient la grande tradition cénobitique. C'est ainsi que la communauté des Diaconesses se forme en 1841. Mais, en ce XIX^e siècle les Églises issues de la Réforme n'étaient pas prêtes à accueillir en leur sein de telles innovations et l'opposition a été extrêmement forte au point de faire douter la fondatrice.

D'autre part, une vie religieuse est, et doit être, ouverte sur le monde, quelle que soit la forme de cette ouverture. Cela fait partie de son être en Christ, pour le monde.

Pour la communauté de Reuilly, insérée dans un quartier populaire ouvrier de Paris, cette ouverture au monde va se traduire par un souci d'accueil des petits, des malades, des femmes sortant de prison ; une dimension diaconale du pauvre et du souffrant. Les Églises protestantes n'ont accueilli de cette initiative que l'aspect caritatif, à tel point que pendant une centaine d'années, les diaconesses n'ont été perçues que comme d'excellentes infirmières, animatrices d'établissements, et assistantes de paroisse. Cette activité diaconale continue avec un nombre croissant d'établissements : soins palliatifs, accompagnement de la fin de vie, des personnes âgées et de l'enfance handicapée ainsi que la grande pauvreté avec des centres d'hébergement pour des personnes sans domicile fixe.

Mais une communauté doit toujours discerner l'appel qui lui est adressé aujourd'hui : -l'œuvre que nul n'a faite et qu'il lui faut faire, la parole que nul n'a dite et qu'il lui faut dire (prière liturgique de notre office).

Je crois que c'est de l'ordre de la créativité de l'Esprit-Saint dans des cœurs qui écoutent.

APPORTS DE TAIZÉ À LA COMMUNAUTÉ DES DIACONESSES DE REUILLY

Notre communauté a été au bénéfice du mouvement de l'Esprit qui, au milieu du XX^e siècle a suscité la communauté de Taizé entre autres.

Il y a eu des contacts entre Reuilly et Taizé dès les années cinquante, (une retraite de communauté prêchée par frère Roger en 1953, date de la parution de la Règle de Taizé entre autres...)....

Je crois pouvoir lire trois apports que l'émergence de Taizé a favorisés :

Trois aspects fondamentaux de la vie religieuse en communauté :

- La réaffirmation des trois engagements traditionnels que sont le célibat, la sobriété de vie, l'obéissance et cela « pour toujours ». Si cette réalité était vécue de fait, elle a été explicitement réaffirmée dans la formule de consécration des sœurs.

- La liturgie : le travail liturgique effectué par Taizé dès l'origine, avec la prière de l'office divin a été un fort stimulant pour notre communauté. L'office de Taizé est peu à peu devenu le socle sur lequel notre liturgie a pu se développer dans son expression propre, une liturgie où régularité et spontanéité de la prière se conjuguent.

Or la liturgie est le noyau central d'une communauté religieuse sans lequel elle ne tiendrait pas.

- Une Règle : en effet, la communauté des Diaconesses vivait sans règle explicite depuis sa fondation. Toujours dans cette mouvance de renouveau, la communauté des Diaconesses s'est interrogée longuement sur les règles en usage, tant les règles anciennes (St Benoît, St Basile, St Augustin) que des règles récentes, dont celle de Taizé. Par un long processus, d'une trentaine d'années, la communauté en est arrivée à demander à la prieure d'alors de rédiger un texte (1983). Ce texte est tout pétri de la Parole de Dieu, des grandes traditions monastiques et spirituelles. C'est un texte dont le langage poétique est efficace, profondément équilibré, nuancé et puissant tout à la fois. Nous sommes toujours dans le processus de réception de ce texte.

Je voudrais conclure ces trois points en lisant un texte de la Règle qui exprime une certaine vision de la vocation à l'unité. Ce texte s'intitule « Jointure », on le trouve entre les chapitres « Église » et « Unité de l'Église ».

« Jointure : si nous devons choisir notre place dans le corps du Christ, ne désirons nullement être l'œil, ou la main, ou l'oreille. Le Christ ordonne admirablement son ouvrage et nul ne peut lui dire : je veux être ceci ou cela ; mais le Christ permet que l'on désire. Si donc nous pouvons désirer, désirons d'être les jointures ; ces lieux cachés ou s'articulent toutes les parties afin que nous puissions prendre part à sa paix aux profondeurs de cette Église qui est son corps. » (Règle de Reuilly).

Je vous remercie.